

GYVI

Les travaux de GYVI n'ont pas été arrêtés durant l'été, même si la période de la mi-août a marqué une présence moins forte des entreprises. Sur le bâtiment 1, le réseau de chauffage au sol a été disposé, les chapes tirées, les fenêtres de l'étage mises en place et la pose de l'ascenseur a débuté. Sur le bâtiment 2, les murs intérieurs sont en cours de réalisation et la couverture tuiles en cours d'installation. Alors que la rampe du parking est finalisée (photo), l'enveloppe de ce même parking fait actuellement l'objet de la pose d'une étanchéité périphérique qui sera suivie fin septembre de la mise en place de la première couche du revêtement final de la place communale.



CONTACTS:

- Mairie de Gy
164, rte de Gy
1251 GY
 - Tél. 022.759.15.33
Fax 022.759.13.65
 - Courriel:
info@mairie-gy.ch
 - Site:
www.mairie-gy.ch
 - Ouverture au public:
mardi
08h30 à 11h00
jeudi
16h00 à 19h00
- ou sur rendez-vous

Les travaux pour l'implantation des sondes géothermiques ont débuté le 6 septembre. Le principe étant de réaliser idéalement 6 forages de 300 mètres pour y installer les sondes. L'énergie qui sera ainsi captée dans le sous-sol assurera la production d'énergie (chauffage et eau chaude) pour les deux bâtiments.

Mise à ban du vignoble genevois

Le Conseil d'Etat a décrété la mise à ban du vignoble genevois à partir du 1^{er} septembre 2010 jusqu'à la fin des vendanges. Le règlement sur la vigne et les vins de Genève stipule notamment que « durant la période de mise à

ban, l'accès aux vignes est interdit sans autorisation écrite de l'exploitant ». Les agents de la direction générale de la nature et du paysage ainsi que les gardes municipaux sont chargés de faire respecter ces dispositions.

Dans ce numéro:

GYVI

+60 ans:
entraînements à la course à pied

Piscines familiales

Garderie BABAR

Conseil d'établissement - compte-rendu

FSASD - soins à domicile

Fermeture ch. de Servèze

Course cycliste PEV

Mise à ban du vignoble

Gentlemen, course cycliste

La société « La pédale des Eaux-Vives » organise une course cycliste dès 10h. le **samedi 18 septembre 2010** et son parcours se déroule en partie sur notre commune:

Départ Collège St-Louis à Corsier, puis rte de Bellebouche, rte de Veigy, ch. de la Reine, rte de Gy, rte de Bellebouche, rte de Monniaz et retour par le même tracé sauf au giratoire de Gy où les coureurs continuent sur la rte de Bellebouche jusqu'à St-Louis.

Nous vous prions de vous conformer à la signalisation qui sera mise en place et aux indications des personnes chargées de la sécurité de cette course.

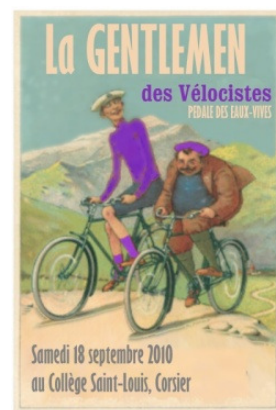
Fermeture du chemin de Servèze



Durant le week-end du Jeûne genevois (**le samedi 11 et le dimanche 12 septembre**), le chemin de Servèze (tronçon Rte de Bellebouche-La Gara) sera fermé à la circulation en raison d'un meeting d'aéro-

délisme qui se déroulera sur une parcelle agricole du territoire de notre commune.

Merci de vous conformer à la signalisation installée par les autorités de police.



Agenda:

11. et 12.09. Meeting d'aéromodélisme au ch. de Servèze
- 15.09. Exercice de la compagnie des sapeurs-pompiers à 18h30
- 16.09. Conseil municipal
- 18.09. Course cycliste PEV
- 24.09. Sortie des Aînés

Prévenir les risques de pollutions liés à l'entretien des piscines familiales

L'entretien d'une piscine est soumis à quelques règles afin d'éviter toute atteinte aux personnes ou à l'environnement et aux eaux en particulier. Les produits utilisés pour l'entretien des piscines et la désinfection des eaux sont en effet toxiques et requièrent certaines précautions d'emploi et d'élimination. Le respect de ces règles, par les propriétaires doit permettre d'éviter les pollutions saisonnières récurrentes qui sont malheureusement encore trop souvent constatées.

Modes d'évacuation, résumé:

Type d'eaux	Caractéristiques	Évacuation dans les canalisations
Eaux de baignade	Non polluées	Eaux pluviales (EP) (pH entre 6.5 et 9.0)
Eaux de nettoyage	Polluées	Eaux usées (EU) (pH entre 6.5 et 9.0)
Eaux de lavage des filtres	Polluées	Eaux usées (EU) (pH entre 6.5 et 9.0) (avec prétraitement pour les installations électro-physiques)

En cas de pollution et d'urgence, alarmer immédiatement le service d'incendie et de secours SIS - 118

Garderie BABAR - Puplinge - Rentrée septembre 2010

Enfants dès 2 ans révolus

* 1 après-midi par semaine (mardi) avec goûter compris: Fr. 40.00 par mois

Enfants dès 2 ans et demi révolus

* 2 après-midi par semaine à choix (lundi, mardi et jeudi) avec goûter compris: Fr. 80.00 par mois

* 3 après-midi par semaine (lundi, mardi et jeudi) avec goûter compris: Fr. 120.00 par mois

Les enfants inscrits au jardin d'enfants le matin auront également la possibilité de venir, en plus, à la garderie BABAR l'après-midi.

Inscriptions à la garderie BABAR, lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h00 au 022 349 15 51

Conseil d'établissement Gy, Meinier, Jussy, Presinge

Les comptes-rendus des séances d'établissement qui ont lieu tous les trimestres sont disponibles en ligne sur le site de la commune sous www.mairie-gy.ch - informations utiles - jeunesse - école.

Aide et soins à domicile à Gy

La FSASD est chargée d'assurer des prestations d'aide, de soins et d'accompagnement social favorisant le maintien à domicile des personnes et permettant de préserver leur autonomie.

Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres de maintien à domicile et leurs antennes, ainsi que dans les structures intermédiaires, en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches.

Pour tout renseignement et toute demande de prestations, vous pouvez contacter la FSASD au:

Centre de maintien à domicile Eaux-Vives

Rue des Vollandes 38 - 1207 Genève -

Tél. 022 420 20 13

Horaires: du lundi au vendredi

de 8h00 à 12h30, de 13h30 à 17h00

En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la ligne d'appel des demandes qui répond 24h sur 24.

www.fsasd.ch

Consultation parents-enfants:

Tous les mardis de 14h à 17h, à Vézenaz, ch. du Vieux-Vézenaz 24

Objet trouvé

Une montre dame en acier gris et jaune de la marque MWATCH a été trouvée le 25 juillet 2010 devant le cimetière de Gy. Elle a été déposée au secrétariat de la mairie.

Initiation et entraînements à la course à pied pour les + 60 ans

Depuis plus de 10 ans, la Course de l'Escalade, en collaboration avec Athletica, organise des séances d'entraînements à la course à pied destinées exclusivement aux Seniors.

Ce programme d'entraînement en commun - gratuit - débutera **jeudi 16 septembre 2010** à 14h30 au Stade du Bout-du-Monde à Champel et durera 12 semaines.

Calendrier complet des séances disponible à la mairie ou sur

<http://www.mairie-gy.ch/images/pict/19780.pdf> (site de la commune - informations utiles - aînés)